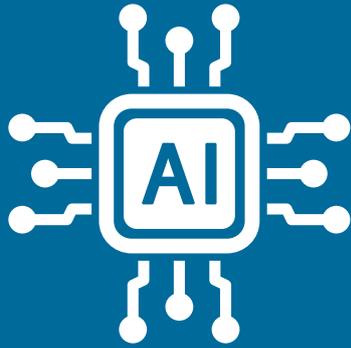




HAUTE ÉCOLE
FRANCISCO FERRER



CHARTRE D'UTILISATION
des systèmes
d'**intelligence**
artificielle générative (IA)
dans les pratiques
académiques de
la Haute Ecole
Francisco Ferrer



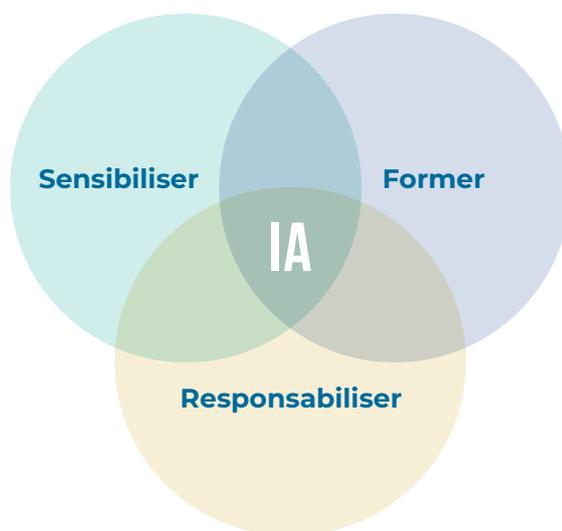
Novembre
2024

AVANT-PROPOS

Notre institution s'engage à promouvoir une utilisation éthique et responsable de l'IA générative. En préparant notre personnel et nos étudiants à devenir des acteurs dans un monde utilisant l'IA, nous nous assurons qu'ils développent des compétences pour l'avenir dans un cadre moral et institutionnel.

À la Haute École Francisco Ferrer, nous reconnaissons le potentiel transformateur de l'IA générative (intelligence artificielle qui génère du texte, des images, des vidéos, ...) dans les méthodes d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans le monde professionnel auquel nous formons. Nous saisissons cette opportunité pour enrichir nos pratiques pédagogiques et améliorer l'expérience d'apprentissage de nos étudiants. En introduisant l'IA dans nos formations, nous nous engageons à former notre communauté éducative à une utilisation avisée et critique de ces technologies, tout en respectant les valeurs fondamentales qui guident notre institution. Notre approche se distingue par des directives claires, destinées à guider l'ensemble de la communauté Ferrer dans l'utilisation de ces outils. Nous croyons que l'IA peut offrir une valeur ajoutée à l'enseignement et aux activités académiques, à condition que son utilisation soit éclairée et responsable.

Nous nous engageons aussi à accompagner notre communauté à travers des mesures adaptées aux évolutions techniques et sociales entourant le développement de l'IA. En proposant des recommandations évolutives, nous veillons à ce que notre institution reste à la pointe des avancées technologiques tout en respectant les principes éthiques et les normes académiques. À cette fin, nous mettons en avant trois axes d'intervention pour une intégration harmonieuse de l'IA au sein de notre Haute École :



AXE 1 : SENSIBILISER

En sensibilisant notre communauté, nous visons à créer une culture de l'IA informée et critique, où chaque membre est conscient des potentiels et des défis de cette technologie. Cette démarche permet à notre institution de rester proactive et responsable face aux évolutions rapides de l'IA. Cette sensibilisation peut passer par plusieurs initiatives :

- **Evènements** : Organisation d'ateliers, de séminaires, de conférences pour informer sur les dernières avancées en IA, les implications éthiques et les bonnes pratiques à adopter ;
- **Campagnes de communication** : Mise en place de campagnes de communication internes pour diffuser des informations clés sur l'IA, ses applications et ses enjeux. Cela inclut des newsletters, des affiches et des publications internes ;
- **Ressources éducatives** : Création et distribution de ressources éducatives, telles que des guides, des vidéos explicatives et des articles, pour aider notre communauté à comprendre et à appréhender l'IA de manière éclairée ;
- **Espace de dialogue** : Création d'un espace numérique dédié pour répondre aux questions des étudiants liées à l'IA afin de les guider dans l'élaboration de leurs travaux académiques ;
- **IALAB** : Création d'un espace dédié aux échanges et à l'usage des intelligences artificielles pour les enseignants et les étudiants.

AXE 2 : FORMER

Pour favoriser l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) au sein de notre Haute École, un programme de formation est mis en place. Il vise à rendre les enseignants plus aptes à utiliser et intégrer les outils d'IA dans leurs pratiques pédagogiques. Voici les principaux aspects du programme :

- **Formations pour les enseignants** : Un programme dédié à familiariser les enseignants avec les concepts et outils de l'IA, afin qu'ils puissent les comprendre et les intégrer efficacement dans leurs cours ;
- **Formations pour tous** : Les formations sont accessibles à toute la communauté Ferrer, avec un accent sur l'art du prompt, indispensable pour obtenir des réponses pertinentes des IA ;
- **Collaboration SATICe et SAME** : Ces deux services allieront leurs compétences pour proposer des sessions axées sur l'amélioration de la littératie en IA, avec une approche adaptée aux besoins des différents départements ;
- **Partage des bonnes pratiques** : Les enseignants partageront leurs stratégies lors des midi techno-pédagogiques, afin de diffuser les méthodes les plus efficaces au sein de la communauté.

AXE 3 : RESPONSABILISER

Pour une utilisation éthique et responsable de l'IA :

L'incorporation de l'intelligence artificielle (IA) dans les travaux académiques doit se faire de manière éthique et responsable, respectant les principes fondamentaux de notre Haute École. Il est crucial que chaque membre de notre communauté académique adhère à des normes d'intégrité et de conduite pour garantir que l'utilisation de l'IA contribue positivement à l'apprentissage et à la recherche. Voici les principaux points à respecter pour une utilisation éthique et responsable de l'IA :

- **Honnêteté intellectuelle** : Attribuer correctement le crédit aux idées, données et travaux d'autrui, en respectant les règles de citation établies ;
- **Respect des règles et des directives** : Suivre le règlement et directives de la Haute Ecole concernant la conduite éthique dans les travaux académiques, y compris les examens, devoirs, TFE/mémoires et publications ;
- **Transparence** : Être transparent quant aux méthodes utilisées dans la recherche (cf. guide de référencement) ;
- **Respect des droits d'autrui** : Respecter les droits académiques et intellectuels des collègues, des étudiants et des membres de la communauté Ferrer, en évitant le plagiat et toute forme de détournement de travaux ;
- **Responsabilité personnelle** : Assumer la responsabilité personnelle pour ses actions académiques, et être prêt à en assumer les conséquences en cas de conduite contraire à l'éthique.

Pour une utilisation réfléchie et contrôlée :

L'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans les travaux académiques nécessite une approche stratégique où l'IA joue le rôle d'assistant, non de remplaçant. Chaque utilisation de l'IA doit être soigneusement réfléchie et orientée vers des objectifs spécifiques et clairement définis afin de lutter contre les coûts environnementaux. En adoptant cette approche, nous veillons à ce que l'IA enrichisse nos processus d'apprentissage en apportant une valeur ajoutée, tout en maintenant notre engagement envers une utilisation du numérique responsable.

Les usages autorisés/proscrits :

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les travaux académiques offre de nombreuses opportunités pour améliorer l'efficacité et la qualité de la recherche et de l'enseignement. Cependant, pour garantir une pratique éthique et responsable, il est essentiel de distinguer clairement les usages autorisés de ceux qui sont proscrits. Respecter ces distinctions permet de maintenir une certaine intégrité et de valoriser le travail intellectuel de chacun. Voici les usages autorisés et proscrits de l'IA dans le cadre de nos activités académiques.

USAGES AUTORISÉS*

Rôle d'assistant linguistique : L'intelligence artificielle peut être employée comme outil d'assistance linguistique pour la formulation, la mise en forme et la traduction de textes préexistants, de manière comparable aux outils de rédaction, de traduction et de correction orthographique et grammaticale. Toutefois, son utilisation doit être exclue des activités spécifiquement destinées à développer ces compétences et est soumise aux restrictions établies pour éviter qu'elle ne remplace les processus pédagogiques nécessaires.

Aide à la recherche d'informations : L'IA peut être utilisée pour faciliter l'accès à des connaissances spécifiques, de manière similaire aux moteurs de recherche, mais cela ne dispense pas de l'obligation de référencement.

Utilisation libre en dehors des directives :
En l'absence d'instructions spécifiques de l'enseignant, l'utilisation de l'IA est autorisée sans mention particulière lorsqu'elle est employée en tant qu'assistant, à condition qu'elle ne compromette pas l'intégrité académique.

USAGES PROSCRITS

Présentation de contenus générés par l'IA comme personnels : Il est interdit de présenter des contenus générés par l'IA (textes, images, codes, musiques, etc.) comme étant de sa propre création. Cela constitue une appropriation induite des idées d'autrui et une méconnaissance des sources.

Délégation de production : Confier entièrement la réalisation de travaux à l'IA, ce qui prive l'étudiant d'une expérience d'apprentissage essentielle.

Évaluation biaisée : Soumettre du contenu généré par l'IA sans citation ni référence, ce qui empêche les enseignants d'évaluer avec précision les connaissances et compétences réelles des étudiants.

Plagiat : Utiliser l'IA pour paraphraser les contenus d'autrui sans attribution appropriée, ce qui complique l'identification de la contribution personnelle et constitue une forme de dissimulation.

* Dans le respect des consignes données par l'enseignant dans le cadre de cette activité d'apprentissage (AA).

• Remarques complémentaires :

(a) *Nous devons prendre conscience que l'IA va profondément transformer nos méthodes d'enseignement et d'évaluation. Dès lors, il est essentiel que les enseignants adoptent une approche proactive et accueillent ce changement avec ouverture et préparation.*

(b) *Les outils d'IA générative sont susceptibles de produire des résultats inexacts, trompeurs ou biaisés. Il est crucial d'adopter une approche critique et de vérifier soigneusement tous les résultats utilisés ou intégrés dans les travaux.*

(c) *Tout travail académique impliquant l'utilisation de l'intelligence artificielle et ne respectant pas les règles éthiques et académiques en vigueur fera l'objet d'une enquête approfondie. Dans le cas où une vérification est jugée nécessaire, l'étudiant concerné sera invité à présenter son travail de manière orale devant un comité d'évaluation. Cette démarche vise à garantir l'intégrité académique en assurant la légitimité de l'utilisation de l'IA dans le processus de recherche et d'apprentissage.*

(d) *Tout travail académique intégrant l'utilisation de l'intelligence artificielle doit impérativement se conformer au "Guide de référencement pour l'utilisation de l'IA dans les travaux académiques", en respectant scrupuleusement les directives établies.*

(e) Tout enseignant a le droit de réguler l'utilisation de l'intelligence artificielle dans son cours en conformité avec l'annexe "Baromètre de l'utilisation de l'IA dans le cadre des activités d'apprentissages".

(f) Pour plus d'informations concernant les règles d'intégrité académique, il s'agit de consulter le site <https://infoplag.com/heff/fr>

SOURCES :

1. Université de Mons. (s.d). Charte d'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle générative dans les travaux universitaires à l'UMONS. Récupéré sur <https://web.umons.ac.be/app/uploads/sites/34/2024/05/CharteIA-UMONS.pdf>
2. Université de Liège. (s.d). Charte ULiège d'utilisation des intelligences artificielles génératives les travaux universitaires. Récupéré sur https://www.student.uliege.be/cms/c_19230399/fr/faq-studentcharte-uliege-d-utilisation des-intelligences-artificielles-generativesdans-les-travaux-universitaires
3. UNESCO. (s.d.). Éthique de l'intelligence artificielle. Récupéré sur <https://www.unesco.org/fr/artificial-intelligence/recommendation-ethics>
4. Université de Genève. (s.d.). Usage des intelligences artificielles génératives à l'UNIGE. Récupéré sur <https://www.unige.ch/universite/politique-generale/usage-des-intelligences-artificielles-generatives-lunige/>
5. Russel Group (2023). Russell Group principles on the use of generative AI tools in education. Récupéré sur https://russellgroup.ac.uk/media/6137/rg_ai_principles-final.pdf
6. Union Européenne (2022). Lignes directrices en matière d'éthique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des données dans l'enseignement et l'apprentissage à l'intention des éducateurs. Récupéré sur https://learning-corner.learning.europa.eu/learning-materials/use-artificial-intelligence-ai-and-data-teaching-and-learning_fr